

France BOIS FORET

Rapport moral et d'activités de l'exercice écoulé 2013 et prémices d'actions du premier semestre 2014 par le Président Laurent Denormandie,

Paris le 28 juillet 2014,

Vous prendrez le temps – j'en suis convaincu – de découvrir ou de redécouvrir les détails de nos actions 2013 en parcourant les 200 pages de notre Rapport moral et d'activités. A mon tour de vous en flécher l'essentiel car « les chantiers 2014 » n'attendent pas...

Tout d'abord, je tiens à souligner la qualité du travail accompli par vous tous et en profiter pour remercier tous les Présidents, les Administrateurs et le Trésorier. J'adresse mes remerciements en particulier à Madame Béatrice Gaffory (ONF) pour les conseils prodigués au service de nos actions de Communication, Claude Van den Abeele (SEILA) pour l'excellente tenue des Comités de développement dits Codev et Dominique Jarlier (FNCOFOR) pour l'Observatoire économique ; vous avez animé ou co-animé avec professionnalisme et diplomatie nos Comités techniques consultatifs et permis d'éclairer les membres du Conseil d'administration sur les programmes à engager.

Ces messages de remerciements s'adressent - bien entendu - à tous ceux qui suivent avec assiduité et désintéressement les travaux de ces commissions dans l'intérêt du bien commun de notre filière.

Merci aux délégué(e)s, directrices, directeurs et aux équipes des organisations professionnelles - membres actifs ou associés - qui contribuent à consolider les bases de notre Interprofession nationale ainsi qu'à celle du siège de FBF.

Bravo pour le travail réalisé par les 22 interprofessions en régions, qui chaque jour contribuent à transmettre des idées, des projets et des actions concrètes.

L'agenda de nos réunions statutaires FBF a porté celles-ci au nombre de 27 en 2013...

Avec notre Assemblée générale ordinaire le 13 juin 2013 et une Assemblée générale extraordinaire le 7 février 2013 pour l'adoption des nouveaux statuts de FBF... l'année fut riche en évènements.

Comme nous le constatons chaque jour, de nombreuses réunions se succèdent, ne permettant pas toujours un délai de prévenance adéquat et nous devons nous faire confiance et déléguer aux administrateurs de FBF en fonction de leur expertise, la représentation de notre Interprofession nationale.

Comme vous avez pu le lire, de nombreux sujets ont été traités : de la modification de nos Statuts, de la venue légitime des Entrepreneurs du territoire (FNEDT) au sein de l'Interprofession , l'arrivée de deux nouveaux membres associés CIBE et ASFFOR, des problématiques liées à la certification PEFC-FSC, la mise en place du Plan bois avec des programmes « DHUP » pour lever les freins aux usages du bois , des questions de politiques territoriales, des craintes sur les exportations de grumes, de la place du CNDB et de sa nouvelle organisation, des conséquences de la Directive 99/105, des Fomes,

questions relatives à la TVA des subventions versées par FBF, outre ces « faits marquants »,...

Nous avons répondu présents sur les sujets suivants :

L'arrêt rendu le 21 octobre 2013 en notre faveur par le Conseil d'État suite au recours en annulation du Sysso, et après notre Mémoire en défense de décembre 2012.

Nous attendions aussi la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne concernant la CVO sur la question : « Aide d'État ? » ou pas « Aide d'État ? ». Celle-ci nous est parvenue le 31 mai 2013 précisant :

« La décision d'une autorité nationale étendant à l'ensemble des professionnels d'une filière agricole un accord, établi dans le cadre de l'organisation interprofessionnelle reconnue de cette filière, qui institue une cotisation volontaire obligatoire (CVO), ne constitue pas un élément d'une aide d'État, »

En effet, cette cotisation ne constitue pas un avantage, accordé directement ou indirectement au moyen de ressources publiques, et imputable à l'État.

Une belle victoire pour les interprofessions et pour notre filière !

La filière a été au centre de nombreuses missions et FBF a mis tout en œuvre pour répondre aux audits et contrôles sans précédents de cette année 2013 :

Pour mémoire : la Mission confiée par le Premier ministre à M. Jean Yves Caullet sur la forêt française et la filière bois, à la demande des ministres en charge de l'Ecologie, de l'Agriculture et du Redressement Productif ; Puis une mission conjointe du CGEDD, du CGAAER et du CGEJET qui a permis de dresser un nouvel état des lieux de la filière Forêt-Bois et de proposer une stratégie de réponse aux défis environnementaux et économiques. Son rapport intitulé « Vers une filière intégrée de la forêt et du bois » a été remis en avril 2013.

Ces recommandations ont servi à la préparation de la Loi d'avenir pour l'Agriculture l'alimentation et la forêt, des lois de finances et du « Plan national d'actions pour l'avenir des industries de transformation du bois ».

Parallèlement aux contrôles des magistrats de la Cour des Comptes pour la période 2005-2012 incluse et la restitution de leur rapport en novembre 2013.

Enfin la participation de FBF au Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois qui a eu lieu le 04 février 2013, Conseil réactivé après trois ans de « mise en sommeil », certainement les effets et suites des Rencontres régionales lancées le 25 septembre 2012...

L'écriture et les nombreuses adaptations du nouvel Accord interprofessionnel pour la période 2014-2016, soumis à la signature de nos membres dans la perspective d'un arrêté extension qui a été signé le 07 mars 2014 et publié au Journal Officiel le 19 mars 2014.

Nos actions institutionnelles montrent, un engagement financier à hauteur de 333 k€ en 2013 et indique le niveau de notre détermination à l'égard des pouvoirs publics pour valoriser tous les usages du bois et notre représentativité.

Une collaboration renforcée avec FBIE et le concours des agences Confluence, pour les actions auprès des structures institutionnelles et avec Fargo, pour les relations presse. On notera l'édition de la plaquette institutionnelle dont l'écriture a commencé en septembre 2013, et diffusée à 20.000 exemplaires de janvier 2014 jusqu'aux élections municipales et européennes en juin 2014, avec le concours du magazine Bois International.

L'activité du Club Bois et Forêt a sans doute permis de contribuer à rapprocher certains de nos élus avec nos métiers autour d'une certaine convivialité... et de faire progresser le marché des traverses de chemin de fer et des multiples usages du matériau bois auprès de RFF et SNCF – voir la signature récente du protocole le 02.07.14 avec le ministre Stéphane Le Foll et les représentants de SNCF, Réseau ferré de France (RFF).

N'oublions pas la poursuite du travail pour l'Instance Nationale de Préparation de l'Accord de Partenariat, l'INPAP, la Programmation des fonds européens 2014-2020 & Filière Forêt/Bois. qui détermine le Cadre d'utilisation des cinq fonds : FEADER, FEDER, FSE, FEAMP et le fonds de cohésion.

Nous poursuivons le dialogue et la collaboration entre FBF et FBIE avec le Président Luc Charmasson, grâce à une réciprocité des informations dans la perspective du Comité Stratégique de Filière CSF et la place de France bois Forêt dans le Fonds stratégique. Des actions consolidées aussi avec les programmes de R&D, de Communication et de l'Observatoire économique, cofinancés par FBF et le CODIFAB.

Pour mémoire aux côtés du Codifab notre participation en 2010 s'élevait à 116 k€ pour trois programmes ; en 2011 pour cinq programmes 201 k€ ; en 2012 pour dix -sept programmes 1.153 k€ et en 2013 nous avons cofinancé 25 programmes pour un engagement global de 4.859 k€ et FBF a porté 2.012 k€ et le CODIFAB bois : 1.996 k€, le reste provenant d'autres sources de financements (pour 2014 : 753 k€ de financements sont prévus).

L'information et le rappel de nos actions en R&D dans la presse filière sont essentiels avec la diffusion en 2013 de six publi-rédactionnels en réponse à la traditionnelle question : « **A quoi sert la CVO... ?** »,

Cette démarche s'inscrit en lieu et place d'annonces presse grand public – aujourd'hui devenues moins efficaces - pour privilégier l'information directe vers les professionnels dans leurs magazines de prédilection.

A noter également un partenariat presse avec huit publications sur les atouts des principales essences de feuillus et résineux dans le magazine Boismag : le hêtre, le chataignier, le chêne, le frêne, le pin sylvestre et laricio, l'épicéa et pour finir le douglas...

Nous utilisons aussi d'autres supports de communication avec les films en DVD ; en tout dix sujets ont été réalisés en 2013, nous conservons de cette façon les traces de nos grands événements et complétons la présentation des membres de FBF, sous la forme d'une médiathèque.

A ce jour, 25 courts métrages - en moyenne trois fois trois minutes - ont été réalisés et mis à la disposition des Organisations professionnelles sur les sites internet.

La communication générique a représenté un investissement de 3.401 k€ en 2013, avec le concours du CNDB avec entre autres les programmes Bois.com et Résolument Bois. Je vous invite- en image le plus souvent - à revivre ou lire les communiqués et bilans presse pour mieux en mesurer les impacts.

Nous avons développé notre présence sur les salons grand public, professionnels et celui majeur auprès des élus qu'est le Salon des maires et des collectivités locales ; Nous avons été à la rencontre du public du 23 février au 03 mars 2013, lors du Salon international de l'Agriculture, sur les thèmes du bois énergie et de l'emballage, et avec la végétalisation de l'espace du ministère de l'Agriculture en charge des forêts (MAAF). Par ailleurs le Salon Batimat - qui a lieu tous les deux ans - a su rassembler FBF, CODIFAB, FCBA et CNDB du 4 au 8 novembre 2013 pour présenter un espace dédié aux « SOLUTIONS BOIS » pour les professionnels de tous secteurs...

Nous sommes allés dans les régions présenter les atouts du bois avec la tournée « Habitat Zéro carbone » à travers 13 villes dans toute la France entre 2012 et 2013 avec une étape finale dans la ville de Rouen ; puis nous avons fait en sorte d'installer ce prototype au Futuroscope depuis le 14 février 2014 en remplacement de la maison prototype du journaliste de Tf1 Michel Chevalet ; deux millions de visiteurs viennent chaque année découvrir des innovations de toutes natures à Poitiers au Futuroscope... L'événement Place du Palais Royal à Paris en septembre en partenariat avec le CODIFAB et avec le parrainage de trois ministères : MAAF, Education nationale et Redressement productif ; Durant ces neuf jours a été organisé le Concours Européen des jeunes charpentiers avec une tour Eiffel réalisée en Bois des Alpes au cœur de l'évènement. Merci aux pépiniéristes, les coopératives, l'UNEP et l'ONF... qui ont permis la végétalisation de cette place minérale...

Puis en juin l'inauguration des 2.3 kms des Berges de Seine espace restitué aux piétons, en partenariat avec la Mairie de Paris et avec les mikados et espaces scéniques en chêne, qui marqueront durablement la place du bois dans la capitale...avec une réelle prise de conscience des élus de la Mairie de Paris sur l'usage bois dans la cité, la proximité des approvisionnements et la gestion durable de nos forêts.

Cet ensemble représente un effort exceptionnel de FBF, qui a été engagé pour valoriser nos actions avec des campagnes Produits à hauteur de 2.538 k€.

Avec France Bois Région (FBR), les actions ont été nombreuses et partagées, elles viennent compléter notre participation à des programmes tels que le site métiers, France Bois Bûches, Parcours -itinéraires Bois, rencontres B to B, Palmarès national de la construction ainsi que de nombreuses autres actions portées par les 22 interprofessions,

que ce soit en R&D, l' Observatoire économique, ou la communication produits, etc... En tout 988 k€ ont été dédiés directement à ces programmes.

Le portage par les interpros de la très complète et innovante étude sur la construction bois en 2012 et 2013 vient compléter le dispositif économique .

Nous avons coédité avec FBR en juin 2013, une présentation des actions réalisées conjointement région par région et largement diffusée auprès des élus députés, sénateurs, Conseils généraux et Conseils Régionaux, Administrations, ministères...

On notera que FBF a poursuivi sa participation au financement du coordinateur national de FBR depuis le 02 janvier 2013 sous une nouvelle forme et en 2014 FBF renouvelle sa confiance en lançant un vaste plan d'actions avec les prescripteurs bois français.

Vous retrouverez dans le rapport détaillé, la liste complète de tous les programmes de Recherche et Développement qui essayent de couvrir les champs prioritaires identifiés par les professionnels – en tout 2.702 K€

avec le Plan bois sur les « Feuillus », la Normalisation, Tempobois (poussières de bois) en collaboration avec CODIFAB, les Études des qualités de bois des nouveaux Cultivars de peupliers, les classements acoustiques avec Innodura, RMT Aforce sur les conséquences du changement climatique,

Les Traverses de chemin de fer et le programme FUI Timbirde en substitution de la créosote, les parquets, FDES... le Consortium scientifique pour favoriser l'emballage bois en contact avec les denrées alimentaires ; porté par le Pôle emballages bois, l'Ecole supérieure du bois, FCBA, ESIEC à Reims et Actylait, la valorisation des Chartes forestières des territoires par FNCOFOR, la structuration et promotion de la filière granulés bois...

Et aussi, avec la Direction de l'Habitat de l'urbanisme et des paysages (DHUP) sur la levée des freins aux usages du bois dans la construction et la Formation Compétence Emplois (FCE).

Le Codev diligente aussi des évaluations de programmes qui permettent de mesurer leur impact et de partager avec leurs porteurs les points d'optimisation. Ce fut le cas par exemple :

Pour les 10 principaux programmes Feuillus avec le FCBA, l'APECF et la FNB, Cluster des Pyrénées, Berges de Seine, le programme Nathan, Bois.com...

Le soutien et la promotion à l'export a représenté en 2013 : 547 k€ principalement porté par Frenchtimber, qui a présenté ses propositions de programmes aux membres du Codev pour la deuxième année consécutive et des échanges de qualité se sont instaurés.

Nous avons poursuivi le développement des programmes innovants et fédérateurs en faveur de l'Éducation à l'Environnement avec « Plus d'arbres plus de vie », des actions ciblées vers les jeunes générations - lycéens et post bac - avec le réseau d'enseignants Nathan, la préparation de l'évènement Onusien de la Journée Internationale des Forêts avec le ministère de l'Agriculture en charge des forêts, l'Arbre de l'Année en collaboration avec l'ONF et Terre Sauvage reconduite en 2014...

Pourquoi toutes ces multiples initiatives me direz -vous ?; ne sont –elles pas éloignées de nos préoccupations quotidiennes...en réalité ces actions sensibilisent les jeunes générations aux multiples usages de la forêt et du matériau bois, ils sont les témoins et acteurs de nos actions d'aujourd'hui et seront les décideurs de demain !

L'Observatoire économique avec 560 K€ de financements complète le dispositif. On notera la mise en place d' une collaboration innovante et transversale intitulée « Veille économique mutualisée » aux côtés de cinq Administrations, de l'Amont FBF et de l'Aval avec FBIE... et tous les membres de FBF qui contribuent à une meilleure connaissance de nos marchés.

Avec un programme d'actions en hausse de 64% entre 2012 et 2011, et 45% entre 2013 et 2012, jamais nous n'aurons autant agi en faveur de la valorisation de notre filière. Tout cela est rendu possible grâce à une gestion de la CVO renforcée au siège de FBF avec une stabilité de l'équipe : assistanat administratif et recouvrement (en septembre 2014 les deux collaborateurs du siège afficheront deux ans d'ancienneté...), des envois de déclarations de contributions aux Entreprises, Collectivités et Propriétaires par des relances ciblées plus efficaces... Une collaboration avec notre prestataire à Chantilly renforcée et renouvelée à partir de janvier 2014 pour trois ans.

Néanmoins, le rythme de nos engagements dépasse celui de la collecte de la CVO. Nous devons donc dorénavant, être plus vigilants quant à la pertinence des actions financées. Qui plus est, plusieurs programmes financés s'étalant sur plusieurs années, il convient de modifier notre méthode comptable en vue de bien rendre compte, année par année, des engagements pris pour chacune d'entre elles.

Le Conseil d'administration et moi-même avec toutes les équipes qui ont collaboré en 2013 et durant ces sept premiers mois de 2014, espérons que toutes ces actions auront permis de mieux défendre les intérêts de notre filière Forêt-Bois.

Avec le concours des structures techniques comme le FCBA, le CNDB, Frenchtimber qui apportent un savoir- faire reconnu, mais aussi avec nos partenaires comme le CODIFAB, FBIE, les représentants institutionnels, les Administrations, les conseils de notre Contrôleur général d'Etat du CGEFI et nos élus, nous sommes persuadés que tous nos efforts seront récompensés dans un esprit filière .

Jamais les multiples usages du bois n'auront été autant soutenus, alors poursuivons nos efforts !

En décembre 2014 ce sera aussi le 10 ème anniversaire de la création de notre Interprofession nationale ...

Encore merci à tous de votre confiance.

Laurent Denormandie

Président

Paris le 28.07.2014.